



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P188_2021

Date : 16/06/2021

OBJET : Fourniture d'appareils de robinetterie, de fontainerie, de régulation, de fonte de voirie et pièces diverses de raccordement pour l'eau potable et l'assainissement

Exposé

Le Cycle de l'Eau de la Communauté d'Agglomération le Cotentin a besoin d'appareils de robinetterie, de fontainerie, de régulation, de fonte de voirie et pièces diverses de raccordement pour l'eau potable et l'assainissement.

A ce titre, l'Agglomération a lancé un appel d'offres ouvert en qualité d'entité adjudicatrice le 04/02/2021 avec une date limite de réception des plis fixée au 26/03/2021. Cette procédure porte sur l'établissement de six accords-cadres de fourniture mono-attributaires avec émission de bons de commandes.

La consultation a donc été allotie de la manière suivante :

- Lot 1 : Bouches à clé en fonte
- Lot 2 : Robinetterie et systèmes de motorisations
- Lot 3 : Equipements de protection des réseaux
- Lot 4 : Pièces de raccordement et de réparation
- Lot 5 : Bouches et Poteaux d'incendie
- Lot 6 : Tuyaux fonte avec raccords

Après examen des candidatures, analyse et classement des offres, la Commission d'appel d'offres a attribué à l'unanimité les accords-cadres aux entreprises ci-dessous qui présentent l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des documents de la consultation.

Lot 1 : Bouches à clé en fonte	SOVAL 1 rue des Fonderies 52130 BROUSSEVAL
Lot 2 : Robinetterie et systèmes de motorisations	BAYARD 4 avenue Lionel Terray CS 70047 69880 MEYZIEU CEDEX
Lot 4 : Pièces de raccordement et de réparation	PENET 6 rue de l'avenir 14650 CARPIQUET
Lot 6 : Tuyaux fonte avec raccords	FRANSBONHOMME ZI 3 rue Denis Papin CS 10238 37302 JOUE LES TOURS CEDEX

Les lots 3 et 5 sont déclarés sans suite en application de l'article R2185-1 du Code de la Commande publique pour motif d'intérêt général et feront l'objet d'une nouvelle consultation d'entreprises.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2021_055 du 6 avril 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°1,

Vu le Code de la Commande publique, notamment l'article R.2124-1,

Considérant les décisions prises à l'unanimité par la Commission d'appel d'offres lors de sa séance du 21/05/2021,

Décide

- **De signer** les accords-cadres relatifs à la fourniture d'appareils de robinetterie, de fontainerie, de régulation, de fonte de voirie et pièces diverses de raccordement pour l'eau potable et l'assainissement avec les sociétés suivantes :

Lot 1 : Bouches à clé en fonte	SOVAL 1 rue des Fonderies 52130 BROUSSEVAL
Lot 2 : Robinetterie et systèmes de motorisations	BAYARD 4 avenue Lionel Terray CS 70047 69880 MEYZIEU CEDEX
Lot 4 : Pièces de raccordement et de réparation	PENET 6 rue de l'avenir 14 650 CARPIQUET

Lot 6 : Tuyaux fonte avec raccords

FRANSBONHOMME
ZI 3 rue Denis Papin
CS 10238
37302 JOUE LES TOURS CEDEX

- **De dire** que les accords-cadres débutent à compter de la date de notification pour courir jusqu'au 31 décembre 2021. A l'issue de cette première période, ils sont reconductibles 5 fois, à chaque fois pour une période d'un an soit en 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026,
- **De dire** que les accords-cadres sont conclus sans montant minimum ni montant maximum annuel et seront exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commandes,
- **De dire** que la dépense fera l'objet d'imputations multiples,
- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Le Président,

David MARGUERITTE